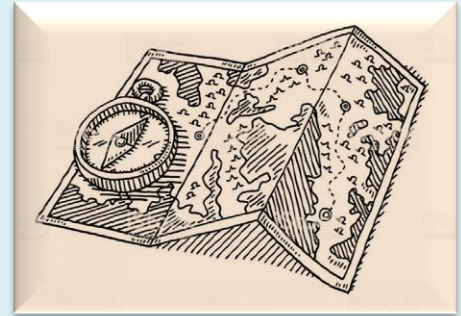


Entre nous soit dit !

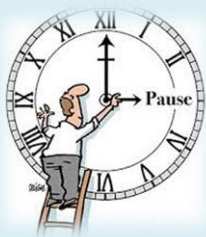


La boucle est bouclée en ce 24 novembre ! L'objectif rédactionnel de proposer une synthèse objective, recherchée la plus complète possible, des dossiers sportifs hebdomadaires hennuyers 2019 avant la tenue de l'assemblée générale statutaire de l'entité provinciale est en effet atteint. Défi relevé... défi réussi !

Un constat, pour dire vrai, aux antipodes de celui de début de saison. En effet, faut-il encore le rappeler, un terme anticipatif avait dû être mis aux présentations des zones de participation d'ententes pour cause d'impossibilité de renseignements représentatifs en suffisance émanant du Brabant Wallon.



Sept dossiers ont ainsi, en moins de deux mois au terme de l'exercice 2019, constitué autant de feed-back remémorant les performances de colonies recensées dans une très grande partie de l'EPR Hainaut-Brabant. Et ce, à l'échelon international, national, semi-national ou local.



Cela va de soi, ces dossiers ne se lisent pas en une seule fois, demandent de leur accorder du temps, de la patience, une attention soutenue et comparative. Ils peuvent interpeller, irriter certains milieux, provoquer des réflexions, faire prendre des positions ou en modifier, initier des dialogues argumentés... au terme de démarches effectuées par tout un chacun, en corrélation avec des centres d'intérêt définis au préalable. Ce qui ne peut qu'être bénéfique pour la démocratie colombophile.

Ces dossiers ne renferment que des enseignements globaux émanant du terrain. Concernant tantôt la participation, tantôt les pourcentages de prix enlevés en tête d'épreuve ou au décompte final. Ces informations, souvent chiffrées au départ, témoignent prioritairement d'un vécu. Que cela soit dit et répété à profusion si le besoin s'en fait sentir ! Elles s'avèrent objectives, peuvent servir de preuve ostentatoire et de démonstration en certaines circonstances. En un mot, elles sont délicates et dangereuses à infirmer. Et surtout difficiles à conserver sous le manteau... lorsqu'une tentative de « *faire passer en force* » non consensuelle surfe dans les esprits d'une gent ailée trop souvent... au désarroi.



Que vous soyez dirigeants ou non, orateurs habiles reconnus ou non, négociateurs ou non, tribuns ou non, opportunistes ou non, ... imposer, par profit personnel ou ciblé, mène rarement à la réussite escomptée même lorsque la demande est argumentée au nom de l'évolution sociétale. Tant en colombophilie, il faut malheureusement s'en faire raison, le milieu recense une pléthore d'individualismes qui, au fil des années, étranglent la pratique sportive qui ne PEUT pas se résumer au seul profit d'une frange de colonies, de fonds de commerce, de relations marchandes, lobbyistes ou autres.... Le sport ailé, perçu collectif par essence, véhicule en tout premier lieu de l'égoïsme dicté par l'affect humain.

Sous peu, Andenne pour l'EPR Liège-Namur-Luxembourg et Nivelles pour celle du Hainaut-Brabant wallon apporteront des premiers éléments de réponse au sujet de 2020. *Wait and see...* « Coulon Futé » y sera représenté...



Entités provinciales regroupées

- Liège-Namur-Luxembourg
- Hainaut-Brabant wallon